

Gilles PHILIPPE
Université Stendhal Grenoble 3
Institut Universitaire de France

Quand et pourquoi parle-t-on de discours sans destinataire ?¹

La réflexion contemporaine sur la possibilité de discours sans cadre communicationnel s'est massivement concentrée sur la question des textes sans locuteur, et a étrangement négligé le paradoxe pragmatique complémentaire, à savoir l'hypothèse de textes sans destinataire, pourtant directement appelée par l'idée souvent formulée par Noam Chomsky selon laquelle le langage ne sert pas d'abord à communiquer avec autrui. Cependant, comme le montre la formulation même de la question qui intitule cet article, il ne s'agira pas ici de se demander s'il existe ou non des discours sans destinataire, un peu à la façon dont Ann Banfield a pu se demander s'il existait des discours sans locuteur (1995 [1982]) ; on essaiera en effet plus modestement, d'une part, de prendre acte de réflexions historiquement inscrites sur tel énoncé ou tel type d'énoncé estimé « sans destinataire », et, d'autre part, de se demander ce qui, dans tel énoncé ou tel type d'énoncé, a pu légitimer un tel jugement et, en amont, une telle intuition. Il ne saurait donc être question de valider ou de disqualifier le jugement spontané ou argumenté des locuteurs, mais simplement de prendre au sérieux de telles intuitions, surtout quand elles sont péremptoires et même lorsque leur niveau de pertinence semble faible ou leur rendement pour la réflexion limité.

Faut-il en effet rappeler que, quand il s'agit de langue, on ne saurait écarter sans procès les évidences qui s'imposent aux sujets, quels que soient les sujets, quelles que soient les évidences ? On le sait, l'enquête linguistique repose principalement sur deux méthodes : l'une, dite « du corpus », consiste à remonter par induction à la règle générale à partir d'énoncés attestés ; l'autre, dite « de l'informateur », consiste à soumettre des énoncés à un locuteur natif et à prendre acte de ses jugements sur la « qualité » de ce qui lui est soumis. Ces deux méthodes ont vocation à être aussi celles de la pragmatique : on peut soit étudier le fonctionnement communicationnel d'un corpus et remonter par induction des cas particuliers au mécanisme général, soit analyser l'avis des informateurs sur la nature et le fonctionnement en contexte d'une émission de messages. En effet, de

¹ Une traduction anglaise de ce texte paraît simultanément sous le titre « When and Why do We Speak of a Discourse without an Addressee » (tr. Th. Sowley), dans Robert S. Kawashima et al. dir., *Phantom Sentences. Essays in Linguistics and Literature Presented to Ann Banfield*, Berne, Peter Lang, 2008, p. 63-94.

même que tout locuteur est doté d'une conscience *épilinguistique* qui l'amène à émettre spontanément un jugement de langue sur un énoncé, de même il est doté d'une conscience *épipragmatique* qui lui permet de juger spontanément du statut de l'échange en cours. Tout comme le raisonnement linguistique, le raisonnement pragmatique doit donc espérer une double validation et souhaiter que les données du corpus aillent dans le même sens que le jugement que les locuteurs émettent à leur sujet.

Or, si l'on en revient à la question posée, tout commence bien mal : les intuitions écartant la possibilité même d'un discours sans allocataire dépassent largement en nombre et surtout en postérité celles qui soutiennent l'inverse. Quelques exemples, bien connus, suffiront sans doute : « Toute énonciation est, explicite ou implicite, une allocution, elle postule un allocataire » (Benveniste 1974 [1970] : 82) ; « Avoir un destinataire, s'adresser à quelqu'un, est une particularité constitutive de l'énoncé, sans laquelle il n'y a pas, et il ne saurait y avoir d'énoncé » (Bakhtine 1984 : 307), etc. La chose se complique à peine quand il s'agit de rendre compte d'énoncés dont la seule réalisation possible est écrite, comme le discours littéraire : « C'est un fait notable et passablement énigmatique que le discours littéraire comporte très rarement les signes du "lecteur" ; on peut même dire que ce qui le spécifie, c'est d'être — apparemment — un discours sans *tu*, bien qu'en réalité toute la structure de ce discours implique un "sujet" de la lecture » (Barthes 1994 [1967] : 420). On le voit, dans ces trois cas, les évidences intuitives ne se fondent pas sur une description linguistique des énoncés, mais sur un principe de pertinence pragmatique : on ne pourrait justifier l'existence d'un énoncé qui, d'une façon ou d'une autre, ne soit pas adressé. Si l'on élargissait le contexte de ces citations, on verrait cependant qu'elles ne disqualifient pas totalement la question de la forme de l'énoncé, mais qu'elles la neutralisent, soit négativement (le fait qu'un énoncé ne contienne aucune trace de l'allocataire n'est pas retenu comme discriminant, puisque la non-actualisation des marques de deuxième personne n'implique pas qu'elles ne soient pas actualisables), soit positivement (en soulignant que la constitution des énoncés en discours témoigne *de facto* d'un encodage qui est orienté vers une interprétation par un interlocuteur potentiel). Bien qu'à fondement d'abord intuitif (on se revendique ici surtout d'un jugement de « bon sens »), ces trois analyses ébauchent un raisonnement qui ressemble déjà à une procédure de validation.

Le problème qui se pose dès lors est celui de savoir à quelles conditions un énoncé peut sembler désactiver l'évidence intuitive selon laquelle il serait nécessairement adressé à un allocataire. Or, il semble que deux configurations discursives aient fréquemment conduit les locuteurs à poser la question de leur caractère adressé ou non, quelle que soit la réponse qu'ils décident finalement de donner : il s'agit d'une part des notes de brouillon, d'autre part du discours intérieur. Dans un entretien de 1998, Michel Contat proposait ainsi à Jacques Derrida de réagir à la définition du brouillon comme « discours sans destinataire » ; l'interviewé choisissait d'abord, et assez longuement, de n'aborder la question que de biais, avant d'être ramené par son interlocuteur à la formule qui lui avait été soumise et de répondre ainsi :

Quand et pourquoi parle-t-on de discours sans destinataire ?

Je ne voudrais pas être inconséquent avec ce qu'il m'est arrivé de dire plusieurs fois. Il faut mettre en accord entre elles deux propositions apparemment incompatibles. L'une, c'est qu'il y a toujours des destinataires. On peut dire que le destinataire n'est pas toujours socialement déterminable. Il y a même dans l'inconscient quelqu'un pour qui on parle. Mais le fait qu'il y ait des destinataires n'empêche pas que l'archive ou la trace ou le gramme qui s'inscrit puisse, en raison de la structure de l'itérabilité dont nous avons parlé tout à l'heure, se détacher de tout destinataire déterminé. Il appartient à sa structure de pouvoir changer ou s'émanciper de tout destinataire déterminé, et donc de n'avoir pas de destinataire empiriquement déterminé. Ces deux propositions ont l'air contradictoires mais elles ne le sont pas. Il y a de la destination mais en raison d'une marge irréductible d'indétermination, c'est comme s'il y en avait pas.

(Derrida 1998 : 194-195)

Le malaise de Derrida est aussi le nôtre, puisqu'il s'agit de rendre compte de deux intuitions également fortes, mais difficilement compatibles. Bien sûr, il faut d'abord mettre de côté la gêne qui naît chez le philosophe de devoir ménager des positions avancées dans ses premiers travaux et qui, au regard de la question posée par Michel Contat, peuvent paraître non-congruentes : la critique de la théorie husserlienne d'un discours qui viserait une signification sans communication (Derrida 1967) ; la critique du phonocentrisme qui nie la vocation spécifique de l'écrit comme trace (Derrida 1970) ; mais surtout la mise en cause du primat communicationnel dans le discours (Derrida 1972) et la controverse avec Searle qui s'ensuivit (voir Derrida 1990). On voit comment le philosophe s'en sort ici : la structure même du langage implique une position-destinataire, mais cette position n'est pas nécessairement saturée, ou alors de façon si indirecte que cela revient à dire qu'elle ne l'est pas. L'essentiel ne serait donc plus qu'il y ait ou non un destinataire effectif de la note d'archive, mais une destination, c'est-à-dire que tout énoncé implique une altérité et que la parole postule, par son existence même, une situation de communication, dont le degré de réalisation effective est un problème secondaire pour la philosophie du langage. On se trouve pourtant ici face à une de ces affirmations qui expliquent que certains problèmes théoriques appellent une régression à l'infini et soient effectivement condamnés à demeurer sans solution : pourquoi, en effet, émettrait-on des énoncés en l'absence de destinataire, c'est-à-dire dans des situations qui ne valideraient pas la dynamique communicationnelle supposée les fonder ? On pourra ainsi toujours se demander si la fonction de la note de brouillon (qui est celle d'un stimulus différé : je parie qu'en relisant mes notes, je pourrai reconstituer mon trajet cognitif original ; et les notes sont prises de telle sorte que le trajet cognitif soit aisé) mérite le nom de « communication » et me constitue en « destinataire » d'une façon comparable à ce qui se passe dans un transfert d'information d'un locuteur à un allocutaire.

Mais il nous faut encore prendre acte d'un autre aspect au moins du jugement intuitif de Derrida, en soulignant que l'on retrouve ici l'inévitable rapprochement du brouillon graphique et du discours intérieur (si l'on décide de simplifier ainsi la formule « Il y a même dans l'inconscient quelqu'un pour qui on parle »). En effet, la comparaison est plus étrange qu'il ne semble : les deux

productions discursives ne se recoupent ni par leur medium, ni par leur fonction : le brouillon grave une information dont l'emploi est différé (les notes prises ont la même fonction qu'un schéma ou qu'un numéro de téléphone qu'on met par écrit), tandis que l'énoncé endophasique (puisque tel est le mot qui s'est imposé à la fin du XIX^e siècle pour désigner le discours intérieur) n'a pas vocation archivistique et que son rendement cognitif n'est pas différé. Comment expliquer alors la fréquence du rapprochement (voir, par exemple, Grésillon 2002) ? On dira sans doute que c'est parce que, dans les deux cas, le locuteur est seul apte à saturer la position allocutaire, si l'on considère que la production discursive instaure de fait une structure communicationnelle. Mais on peut déjà se demander si le rapprochement n'est pas aussi justifié par la forme même des énoncés. Évidemment, nous n'avons pas de corpus endophasique et l'histoire des théories de la parole intérieure se confond avec celle de la stabilisation des données qui seront utilisées pour fonder les hypothèses. On le sait ou on le devine, ces corpus peuvent être de trois ordres : soit l'expérience de sujets-témoins interrogés sur la forme de leur discours intérieur (il faut dès lors que le nombre d'informateurs sollicités soit statistiquement pertinent pour corriger les variations individuelles) ; soit la représentation, essentiellement littéraire, de l'endophasie dès lors qu'elle prétend être « réaliste » (et on interrogera bien sûr la pertinence de cette prétention) ; soit des corpus écrits ou oraux susceptibles d'être traités comme des équivalents de la parole intérieure : ce fut par exemple l'hypothèse de Vygotski (1985 [1934]) qui considérait, par un raisonnement qu'on ne reprendra pas, que le langage égocentrique des jeunes enfants présente des formes parentes de celles des énoncés endophasiques des adultes ; d'autres travaux s'appuient plus volontiers sur les faits constatés lors de troubles de la parole ou de pathologies psychiques.

Plus qu'ailleurs, il faut se garder ici de recourir à la méthode de l'informateur en ayant l'impression d'utiliser celle du corpus : l'enquête menée par Georges Saint-Paul en 1892 (Saint-Paul 1904 : 82-204) montre par exemple qu'un nombre à peu près équivalent de sujets se perçoit comme émetteur ou comme destinataire de son langage intérieur ; il s'agissait alors de sonder des locuteurs-témoins pour leur demander, par exemple, s'ils avaient plutôt l'impression d'entendre leur discours intérieur ou bien de l'énoncer : on s'apercevait alors que les deux formules étaient représentées de façon relativement équilibrée dans le groupe échantillon². La même scission s'observe dans l'histoire littéraire : au moment où les patrons stylistiques de représentation de l'endophasie tendent à se fixer, dans les années 1920 pour la France, on s'aperçoit que deux modèles se font concurrence : le premier privilégie la fonction cognitive des verbalisations mentales et procure des monologues très déliés qui sont généralement des suites de groupes sans structuration syntaxique ; le second privilégie, inversement, la dimension communicationnelle des verbalisations mentales qui prennent la forme de discours fortement interpellatifs (voir Philippe 2000). Or, c'est le premier modèle qui est le mieux attesté dans la tradition romanesque moderne, et c'est lui qui a été entériné comme prototypique de la représentation littéraire de l'endophasie. Le « monologue intérieur »

² Il reste probable que l'on obtiendrait le même résultat aujourd'hui, malgré Bergounioux 2004, qui considère que la parole endophasique supprime le pôle locuteur.

Quand et pourquoi parle-t-on de discours sans destinataire ?

comme technique romanesque fut d'ailleurs d'emblée défini comme « discours sans auditeur » par son créateur même, Édouard Dujardin (1977 [1931], 214), et la description qu'il en donna en 1931 (un discours caractérisé par un « minimum syntaxial », 230) rejoignait d'ailleurs étonnamment la description de la parole endophasique que devait procurer Vygotski en 1934 (abréviations lexicales, chute des mots grammaticaux, réduction de la phrase au prédicat, etc.). De la même façon, bien que certains documents génétiques montrent que la prise de notes peut se faire sur un mode interpellatif et pas seulement sur le mode archivistique (Grésillon 2002), il n'en demeure pas moins que la plus grande partie des brouillons observables présentent une forme exclusivement notationnelle sans marquage interpellatif aucun (voir Philippe 2007), et obéissent au principe du « minimum grammatical », selon une autre expression utilisée par Dujardin pour décrire le discours intérieur (1977 [1931], 225).

Si le discours intérieur et la note de brouillon sont ainsi les deux réalisations langagières pour lesquelles s'est le plus systématiquement posée la question du « discours sans destinataire », il est cependant un troisième type de corpus pour lequel la question de l'absence de destinataire s'est aussi fréquemment posée : ce sont les énoncés littéraires, comme on le voyait dès la citation de Barthes rappelée plus haut. La forme de ces derniers peut cependant sembler bien éloignée de celle des énoncés endophasiques ou des notes graphiques à valeur archivistique, mais le fait est qu'on les a souvent ramenés à l'une ou l'autre de ces deux configurations discursives. Soit qu'on les tirât vers l'archivistique, soit qu'on considérât qu'il s'agissait d'un discours adressé à soi-même, dans tous les cas, l'hypothèse que la littérature fût un type de discours sans destinataire sembla exiger qu'on la ramenât à l'un des deux modèles prototypiques : le brouillon notationnel ou la parole endophasique. Le premier paradigme a dominé, un temps, dans le monde anglo-saxon ; le second dans le monde français, comme une formulation de compromis particulièrement sollicitée au moment de l'autonomisation de la littérature dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Dans la théorie littéraire de langue anglaise, en effet, l'idée que les modèles communicationnels ne rendent pas pleinement compte de la totalité des discours est ancienne (voir Philippe 2000) : se fondant sur des témoignages nombreux qu'il constitue en corpus, le critique britannique I. A. Richards écrivait ainsi en 1924 : « Si on lui pose la question, [l'écrivain] répondra fort probablement que communiquer n'est pas son problème ou alors un problème secondaire pour lui » (1985 [1924] : 26). On trouve confirmation de telles intuitions chez Virginia Woolf, par exemple, qui insiste sur le fait que la littérature répond simplement à notre besoin de voir le monde représenté, et récuse du coup la domination d'un modèle communicationnel, au bénéfice d'une vision archivistique de la littérature.

En France aussi, on va trouver ici et là de nombreux témoignages du même ordre, affirmant que l'écriture littéraire naît d'un besoin de mise par écrit, de représentation et non de communication. Que l'on songe à ce que Taine écrivait sur Stendhal : « [Beyle] écrit sans se figurer qu'un public l'écoute, sans vouloir être applaudi, face à face avec ses idées qui l'assiègent, et "qu'il a besoin

de noter³. » Dans la tradition française, cependant, la disqualification de la figure du destinataire du texte littéraire ne passe pas prioritairement par le modèle archivistique, mais plutôt par le modèle endophasique, qui est le plus fréquemment convoqué ; il s'agit d'une formulation de compromis, peut-on dire, puisque la question de l'absence du destinataire n'est pas totalement rejetée, mais simplement résolue différemment : le locuteur lui-même va saturer la position allocutaire. On considère ainsi souvent que telle phrase bien connue du *Contre Sainte-Beuve* illustre parfaitement l'illusion d'autonomisation du discours littéraire après 1850 : « Ce qu'on donne au public, c'est bien ce qu'on a écrit seul, pour soi-même » (cité et commenté dans Maingueneau 1993 : 5-6), et l'on peut en trouver de nombreux échos jusque tard dans le siècle, comme lorsque Sartre déclare en 1965 que la littérature depuis Flaubert « suppose la non-communication, parce que quand on dit que les écrivains écrivent pour autrui, ce n'est vrai qu'à la longue, ce n'est pas vrai originellement⁴. »

Il importe assez peu pour nous de savoir quelle est la représentativité exacte de toutes ces déclarations, mais encore une fois de prendre acte que pour nombre de locuteurs, et tout particulièrement dans le champ littéraire, l'effectivité d'une saturation pleine ou d'une saturation tierce du pôle-destinataire dans certaines configurations de discours n'est pas aussi évidente qu'on pourrait l'imaginer. On retiendra pour l'instant deux choses : que le discours sur la littérature comme acte non-communicationnel conduit à la rapprocher de deux types d'énoncés spécifiques sur lesquels il va falloir maintenant s'interroger de plus près ; que la position assignée dans les deux cas au lecteur n'est plus celle de destinataire ratifié direct, mais au mieux celle d'un destinataire ratifié indirect (on écrit le texte pour soi, mais en sachant qu'un lecteur y accédera), la position du destinataire direct étant soit laissée vacante, soit saturée par le locuteur lui-même.

Pourtant, l'analyse linguistique ou pragmatique la mieux établie, quand elle doit rendre compte des productions discursives monologiques, tend à ramener systématiquement celles-ci à un modèle dialogal, au nom de la même « évidence » intuitive que celle qu'on a mise en lumière plus haut :

Un émetteur qui s'adresse à une « potentialité » réceptive, absente ou même inventée, crée, de par l'intentionnalité pragmatique sous-tendant son discours, un circuit dyadique à l'intérieur duquel le rôle du destinataire est préfiguré, voire engendré, en vertu du maintien de structures énonciatives demeurées latentes.

(Lane-Mercier 1989 : 82)

Les monologues ne violent donc en rien le schéma jakobsonien de la communication, ni le principe constitutif du fonctionnement langagier. Ils sont seulement un des cas, certes remarquables, où la situation d'énonciation ne permet pas au destinataire de répondre. [...] La raison d'être du langage humain est de permettre la communication entre un

³ « Stendhal », *Nouveaux essais de critique et d'histoire*, 1865 ; rééd. Hachette, 1901, p. 253 ; sur ce point, voir Philippe 2005.

⁴ « L'écrivain et sa langue », 1965, repris dans *Situations IX*, Gallimard, 1972, p. 43.

Quand et pourquoi parle-t-on de discours sans destinataire ?

énonciateur et un destinataire, [...] cette fonction constitutive se manifeste dans tous les types de discours parce qu'elle détermine la structure des langues humaines.

(Rivara 2000 : 54-555)

Cela reste vrai d'une certaine tradition d'analyse du monologue endophasique, bien qu'elle soit contrainte de remarquer la spécificité de la forme linguistique des énoncés. Faut-il en rappeler encore les formulations canoniques ? « Les formes minimales du discours intérieur [...] rappellent encore davantage les répliques d'un dialogue. [...] Ces unités ne se prêtent guère à une analyse en constituants grammaticaux [...] et il n'existe pas entre elles, tout comme dans les répliques d'un dialogue, de liens grammaticaux » (Bakhtine [1930] 1977 : 65-66), « Le "monologue" [...] doit être posé, malgré l'apparence, comme une variété du dialogue [...], dialogue intériorisé, formulé en "langage intérieur", entre un moi locuteur et un moi écouteur » (Benveniste [1970] 1974 : 85). « Malgré l'apparence », l'expression — chez un linguiste — laisse songeur ; elle dit en tout cas, que la prise en considération de l'« apparence » de l'énoncé conduirait à une conclusion tout autre. On s'étonnera, en outre, de voir si souvent brandies — pour réduire le monologue à un type de dialogue — des formules somme toute fort divergentes, puisque la première dit que l'apparence du monologue endophasique est celle du dialogue, et la seconde tout l'inverse.

Chez Bakhtine, comme chez Benveniste, il est vrai, acte est pris du caractère « non standard » des énoncés endophasiques (c'est d'ailleurs cette spécificité linguistique qui oblige l'un et l'autre à poser la question de la spécificité du monologue par rapport aux formes adressées), et c'est en cela que ceux-ci semblent rejoindre les notes de brouillon. C'est donc bien parce qu'ils n'ont pas « l'apparence » de formes langagières communicationnelles que ce sont précisément les discours endophasiques ou notationnels qui ont massivement suscité l'hypothèse que l'on a affaire à des discours sans allocutaire. Nous voici donc obligés de passer par la méthode du corpus. Or, rappelons-le, l'intentionnalité pragmatique (le statut communicationnel d'une production verbale) se vérifie sur cinq données grammaticales : l'acte de prédication comme fondement de l'énoncé ; la distribution de l'information sur plusieurs plans ; l'attribution d'une force illocutoire ; la textualisation des prédications et, enfin — comme le moins déterminant de tous ces critères — la validation explicite d'un protocole énonciatif. Or, on le sait, la phrase-type du brouillon comme du discours intérieur (et nous entendons par là bien sûr le discours intérieur tel que veut le décrire un nombre statistiquement dominant de locuteurs, mais aussi la phrase canonique endophasique telle que le patron littéraire du discours intérieur la stabilise dans les années 1920), c'est le segment nominal sans cadre syntaxique :

[1] La peau lisse. La lice. L'hallalice. Femmes nues piétinées par des cavaliers ivres. La cloche. L'ascenseur. Tout rouge.

[2] Caen la nuit de la gare.

⁵ Cela n'empêche pas l'auteur de parler ailleurs d'« énonciateur sans destinataire » à propos du locuteur des *Lauriers sont coupés* de Dujardin (248).

La lente révélation, la découverte des photos.⁶

Cette forme grammaticale — énoncé averbal à constituant unique — ne permet évidemment pas de décrire la totalité des énoncés endophasiques littéraires, ni la totalité des énoncés de brouillon ; statistiquement, elle est même marginale dans les deux cas. Ce qui frappe donc, c'est que les locuteurs la perçoivent comme prototypique, parce qu'elle serait chronologiquement première dans le processus rédactionnel (on archive un certain nombre de contenus notionnels sans leur fixer de statut dans une relation syntaxique cadre) ou dans le processus de pensée (elle correspondrait à des formes de verbalisation de la conscience préreflexive ; ainsi apparaît-elle souvent en ouverture de séquence endophasique dans le roman français de l'entre-deux-guerres : à la fois au titre de marqueur aisément repérable d'entrée dans la séquence monologale et parce qu'elle est supposée être la forme chronologiquement première des verbalisations psychiques ; voir Philippe 1997).

Or, on le voit immédiatement, ces séries de segments résistent à certains des critères, ou à tous les critères qu'on a énumérés : ils ne présentent pas de structure prédicative (cela ne signifie pas qu'il n'y ait aucun fait de prédication dans chacune de ces séquences, mais que la syntaxe n'organise ni n'explique la prédication) ; ils n'actualisent aucun système énonciatif (ils illustrent en cela la célèbre formule de Benveniste : « Une assertion nominale, complète en soi, pose l'énoncé hors de toute localisation temporelle ou modale et hors de la subjectivité du locuteur », 1966 [1950] : 160) ; ils suppriment les oppositions de plans en n'établissant pas, par exemple, la distinction entre circonstants et actants et entre circonstants scéniques ou prédicatifs (la chose est très nette quand on veut attribuer un statut aux deux segments de la première ligne de [2]) ; ils ne se textualisent pas, puisqu'ils ne sont liés ni par des connecteurs, ni par anaphore, et que les liens sémantiques sont entièrement à construire. Ont-ils un statut illocutoire ? On sait, depuis la vigoureuse critique naguère formulée par Berrendonner (1981), que cette notion est interprétative et non descriptive, qu'elle n'est pas le lieu d'articulation du linguistique et du pragmatique, comme l'aurait voulu Austin, et qu'elle est donc d'un faible niveau de pertinence pour des énoncés aussi peu contextualisés que les nôtres.

On pourra toujours déclarer que ce qui n'est pas actualisé en surface l'est en profondeur, et que tout est là, mais invisible à l'œil. C'est par exemple — pour nous en tenir au dernier de nos critères — le pari que fait Almuth Grésillon, reprenant l'hypothèse dite « performative généralisée » (Ross 1970) pour dire qu'il serait possible de faire apparaître un préfixe performatif explicite dans tout énoncé de brouillon (« Je prends note que P », « Je m'ordonne qu'il faudra dire P ») et de lui assigner une valeur illocutoire proche de l'injonction. Cette hypothèse, elle se propose de l'appliquer aussi au discours intérieur, au nom, sans doute, de la parenté formelle qui — on l'a dit — autorise le rapprochement spontané entre ces discours. Mais on voit bien que, ni en [1] ni en [2], c'est-à-

⁶ Respectivement : Emmanuel Berl, « Saturne », 1927 (cité dans Philippe 2001 : 101) ; Georges Bataille, *Romans et récits*, Gallimard, La Pléiade, p. 910 (premières lignes rédigées en vue du roman *Ma mère*).

Quand et pourquoi parle-t-on de discours sans destinataire ?

dire face à des énoncés de nature cognitive ou archivistique, l'hypothèse performative généralisée n'apporte de solution satisfaisante ou même ne semble pertinente, et que l'assignation d'une valeur illocutoire, quelle qu'elle soit, fait immédiatement quitter la méthode du corpus pour celle de l'informateur, puisqu'il s'agit bien, pour un sujet-témoin, d'évaluer la valeur pragmatique d'un énoncé. Or, en suspendant la dynamique prédicative, l'organisation de l'énoncé suspend de fait la question de la performativité et de la communicativité. Contrairement aux phrases averbales de l'oral, les phrases averbales endophasiques ou notationnelles de tels énoncés n'ont pas à proprement parler de statut illocutoire ; cela ne veut pas dire que ceux-ci n'ont pas de fonction (ils ont un évident rôle d'appui cognitif dans le cas de l'endophasie, d'appui archivistique dans le cas de la note graphique), mais qu'ils n'ont pas de rôle communicationnel *stricto sensu*.

Assurément, ces critères sont assez peu sûrs, et la méthode du corpus reste asymptotique, puisqu'elle ne nous permet pas de faire le saut et de dire si tel énoncé a ou n'a pas de destinataire. Mais elle a au moins le mérite de faire comprendre les résultats obtenus par la méthode de l'informateur, à savoir pourquoi l'hypothèse d'un énoncé sans destinataire est intuitivement acceptable pour certains locuteurs face à certains types d'énoncés et pourquoi les modèles prototypiques du discours sans destinataire sont la parole endophasique et la note de brouillon. Ce n'est déjà pas si mal, puisque cela nous permet de répondre à la question du titre : la non-actualisation ou la neutralisation dans un énoncé de la totalité ou quasi-totalité des cinq fondements grammaticaux de l'appareil communicationnel fait qu'apparaît systématiquement l'hypothèse de l'effectivité d'un destinataire, quelle que soit la conclusion qu'on finisse par tirer. Le résultat n'est pas si modeste ou si local qu'il peut sembler, puisqu'il permet aussi de comprendre pourquoi, dès lors que, par des dérivations intuitionnelles historiquement inscrites, le discours littéraire ne se conçoit plus comme une réalisation langagière « adressée », celui-ci a pu être systématiquement rapporté aux deux prototypes d'énoncés « sans destinataire », même quand sa forme linguistique semble interdire un tel rapprochement.

Références bibliographiques

- BAKHTINE, Mikhaïl (1977[1930]), *Le marxisme et la philosophie du langage*, trad. Marina Yaguello, Minuit.
— (1984 [1953]), « Les genres du discours », dans *Esthétique de la création verbale*, trad. Alfreda Aucouturier, Gallimard : 263-308.
BANFIELD, Ann (1995 [1982]), *Phrases sans parole*, trad. Cyril Veken, Seuil.
BARTHES, Roland ([1967] 1994), « Le discours de l'histoire » ; repris dans *Œuvres complètes*, Seuil, t. 2 : 417-427.
BENVENISTE, Émile (1966 [1950]), « La phrase nominale » ; repris dans *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, t. 1 : 151-167.
— (1974 [1970]), « L'appareil formel de l'énonciation » ; repris dans *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, t. 2 : 79-88.
BERGOUNIOUX, Gabriel (2004), *Le moyen de parler*, Verdier.

- BERRENDONNER, Alain (1981), *Éléments de pragmatique linguistique*, Minit.
- DERRIDA, Jacques (1967), *La voix et le phénomène*, Presses Universitaires de France.
- (1970), *De la grammatologie*, Minit.
- (1972), *Marges de la philosophie*, Minit.
- (1990), *Limited Inc.*, Galilée.
- (1998), « Archive et brouillon (entretien) », dans M. Contat et D. Ferrer dir., *Pourquoi la critique génétique ?*, CNRS éditions : 189-210.
- DUJARDIN, Édouard (1977 [1931]), *Le monologue intérieur*, dans *Les lauriers sont coupés*, Rome, Bulzoni.
- GRESILLON, Almuth (2002), « Langage de l'ébauche : parole intérieure extériorisée », *Langages*, n° 147 : 19-38.
- LANE-MERCIER, Gillian (1989), *La parole romanesque*, Klincksieck.
- MAINGUENEAU, Dominique (1993), *Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*, Dunod.
- PHILIPPE, Gilles (1996), « Archéologie et contexte d'un modèle textuel », dans F. Rastier dir., *Textes et sens*, Didier-Érudition : 109-146.
- (1997), *Le discours en soi*, Honoré Champion.
- (2000), « Centre énonciatif et centre interprétatif : l'analyse linguistique et le texte romanesque », dans A. Spiquel dir., *Dialogue franco-ukrainien sur le roman*, Minard : 37-52.
- (2001), « Le paradoxe énonciatif endophasique et ses premières solutions fictionnelles », *Langue française*, n° 132 : 96-105.
- (2005), « Stylistique et pragmatique du style », Ph. Berthier et É. Bordas dir., *Stendhal et le style*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2005 : 199-208.
- (2007, à paraître), « Le protocole préréactionnel dans les manuscrits de *L'idiot de la famille* », *Recherches et travaux*, n° 71.
- RICHARDS, I.A. (1985 [1924]), *Principles of Literary Criticism*, San Diego, Harvest/HBJ.
- RIVARA, René (2000), *La langue du récit. Introduction à la narratologie énonciative*, L'Harmattan.
- ROSS, John R. (1970), « On Declarative Sentences », dans Roderick A. Jacobs et Peter S. Rosenbaum dir., *Readings in English Transformational Grammar*, Waltham Mass., Gin and Company : 222-272.
- SAINT-PAUL, Georges (1904), *Le langage intérieur et les paraphrasies*, Alcan.
- VYGOTSKI, Lev (1985 [1934]), *Pensée et langage*, trad. Françoise Sève, Éditions sociales.